

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. 10 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

RAPPORT

concernant la situation de l'industrie diamantaire et visant particulièrement les salaires et tarifs en Allemagne, en Suisse, en France, en Belgique et aux Pays-Bas

(SUITE)

Entre temps, l'ensemble des camarades autrefois assez aisés, se voyaient bientôt au bord du dénuement complet. Ce fut un moment tragique dans la vie des diamantaires Amstellodamois, une période qu'on n'oubliera pas de sitôt. La misère subie a certainement contribué pour beaucoup à l'orientation des tarifs et salaires, observée après.

Malgré la tempête terrible que l'industrie d'Amsterdam avait à endurer, le Bond restait debout sans broncher. Il n'y fut jamais question de dissidence. On se sentait attristé jusqu'au fond de l'âme par la situation inextricable dans laquelle se trouvait une organisation aussi solidement construite, qui avait également su obtenir tant de résultats heureux au point de vue de la civilisation, et qui était condamnée à une paralysie absolue.

Sans relâche les syndiqués démissionnaient pour changer de métier, ou bien l'administration se voyait dans la nécessité de rayer des membres des registres du Bond. Ce fut un travail lugubre, car ces gens ne demandaient pas mieux que de rester à l'organisation. Parmi eux il se trouvait des pionniers de la première heure de la fondation de l'organisation, des militants qui avaient pris part, durant un quart de siècle, à toute les manifestations, à tous les travaux du Bond. Ils ne pouvaient comprendre pourquoi ils ne pourraient continuer à adhérer au groupement syndical. Ils ignoraient que c'était la triste nécessité qui exigeait cela. L'existence même du Syndicat ordonnait de rayer administrativement des membres qui depuis des années étaient en chômage continu.

Par cette radiation regrettable d'un grand nombre de bons camarades chômeurs, par la démission d'autres collègues ayant quitté la corporation ainsi que par le départ à Anvers

d'un autre contingent de syndiqués, l'effectif des membres du Syndicat est réduit de 3.063 ouvriers en brillant, soit, en regard du nombre le plus élevé une diminution de 64 %. Dans ce chiffre ne sont pas compris les 861 réfugiés Belges. D'après les chiffres de 1914 la branche du brillant n'englobe actuellement que 72 % d'ouvriers.

Depuis 1914, soit dans un laps de temps de dix ans, 1.699 collègues sont partis à Anvers, mais 1.108 sont revenus. 591 syndiqués ont donc émigré. Ce nombre englobe les catégories suivantes : polisseurs en brillant, 373 ; débruteurs, 68 ; sertisseurs, 56 ; scieurs, 15 ; cliveurs, 68, et enfin 11 rosiers. Il n'y a pas de statistique pour les collègues partis à Anvers avant 1914.

Il nous semble que ce rapport qui sera mis sous les yeux de tous les diamantaires du monde, se doit de mettre en relief la place unique et magnifique qu'occupe dans la vie de ses membres, l'Organisation Syndicale Hollandaise. Réunis dans leur Bond aimé, les camarades d'Amsterdam forment pour ainsi dire une même grande famille. Si parfois, quelques-uns des membres de cette famille se « chamaillent » un peu entre eux, si même ces zizanies se répercutent un instant au dehors, qu'on ne tente pas d'attaquer le Bond lui-même, car comme un seul homme ils se rangeront autour de l'objet de leur profond amour. Même n'étant pas contents de la marche des affaires, ils ne toléreraient pas qu'on méprise du Bond qui personifie une part de leur vie propre.

Dernièrement encore, quelques communistes, mettant à profit le mécontentement du moment, tentèrent de se faire nommer membres du Conseil général syndical. Ces pêcheurs en eau trouble, furent battus à plate

couture. On pourra dire ce que l'on voudra des diamantaires d'Amsterdam, à l'égard de leur syndicat ils font preuve de sentiments qui les élèvent au rang de travailleurs conscients. Ils ont bien souvent fourni des preuves probantes de leur attachement et de leur abnégation. Ils ont observé une discipline mutuelle, qui a fait des miracles aux jours des luttes professionnelles. Un mot d'ordre émanant du Comité, est strictement et imperturbablement suivi. On paye des cotisations élevées : jusqu'à 3 florins par semaine, afin de ne pas affaiblir la force du Bond. Grâce à cela aussi, on possède une force de résistance noire. Tout ceci joint à l'attachement des syndiqués permet à l'organisation une grande combativité. Rien ne peut se faire dans l'industrie sans que l'organisation des diamantaires l'ait approuvé. Aucun patron, ni ouvrier, quelque soit son rang, si haut placé soit-il, personne n'entreprendra la moindre des choses en rapport avec l'industrie, sans avoir consulté le Bond et obtenu son approbation.

Et malgré tout cela, ce même Bond qui s'était montré un stratège jouissant de la confiance de tous, s'est vu condamné à l'impuissance par suite des conséquences économiques de la guerre. Ce que personne ne put faire, les proportions du change l'ont réussi : le roc sur lequel il était érigé s'est trouvé miné, son existence devenait incertaine.

Après des pourparlers prolongés on décida d'aller travailler pour des salaires moins rémunérateurs. L'article d'Amsterdam par excellence : les pierres sciées légèrement faites, on ne pouvait plus les trouver à tailler en raison du tarif minimum qui entre temps, avait été considérablement augmenté (Sup. 7). Le moyen le plus simple, diminuer ce tarif, on ne le voulait point. Les augmentations qui

CONSERVEZ CE JOURNAL

avaient été obtenues au cours des années, avaient nécessité trop de luttes pour cela. La solution fut trouvée dans le tarif net sans frais. Un tarif plein diminué, eut été plus onéreux pour les ouvriers qu'un tarif net sans frais maintenu dans les mêmes proportions. Au premier abord l'intention était de rendre possible la taille des pierres sciées, bientôt cependant on étendit le système aux petits kags et au fermé.

On a assez critiqué par la parole et par l'écrit, ce tarif net et sans frais d'Amsterdam. On n'a pas soufflé mot au sujet du tarif net sans frais allemand. On était si peu au courant des situations internationales réelles, qu'on n'en supposait même pas l'existence.

Aussi bien du côté hollandais que du côté belge, on a invectivé ce tarif. Un tarif ne doit pas être mis au pilori parce qu'il est net et sans frais. Au contraire, on enlève ainsi une part des risques aux travailleurs. On a encore essayé de saper le principe fondamental du tarif, sans y réussir. Il est donc de toute logique que l'opposition au tarif net sans frais devait échouer dans son mouvement. Il ne s'agissait pas le moins du monde de considérations de principes. Ce fut purement et simplement une question d'opportunité.

Au cours d'une grande réunion syndicale, le Comité de l'A. N. D. B. le déclara sans ambiguïtés. Le tarif net et sans frais, était la dernière tentative sérieuse, de créer la possibilité de pouvoir travailler à Amsterdam. Et cette possibilité s'est en effet réalisée pour le nombre fortement diminué de nos syndiqués. Il est vrai que pour arriver à gagner un salaire tant soit peu convenable, il faut travailler très dur avec ce tarif-là. Et les diamantaires d'Amsterdam qui n'ont sur ce point « pas froid aux yeux » ont encore à se démener pour arriver à un résultat. Bien que ce tarif ne soit pas très élevé, il n'est cependant pas plus bas que ceux des autres centres. Puis aussi les diamantaires d'Amsterdam sont spécialisés dans la manipulation de ces sortes de marchandises (scié), comme les diamantaires Belges le sont dans la taille des blocks et des nattes.

En général on taille du bon brut à Amsterdam. Ceux de nos camarades qui font régulièrement des parties mauvaises, doivent de nous croire lorsque nous leur disons cela. Il est un fait avéré que la mauvaise matière ne se fait pas à Amsterdam en quantités notables. Les marchandises inférieures reviennent trop chères à Amsterdam. C'était déjà ainsi avant la guerre. Les ouvriers ne refusaient pas de la faire à condition que leur salaire soit garanti. Les patrons n'y semblaient pas trouver leur compte, car petit à petit les mauvais bruts furent refoulés vers d'autres centres. Cela s'accentua pendant la guerre sous l'action des fluctuations du change. Nous ne voulons pas nier, bien que là n'est pas le motif principal du déplacement de ces marchandises, que les employeurs savent mieux faire concorder leurs exigences quant à la façon, avec la qualité du brut, que les patrons d'Amsterdam.

La disparition des chatons qui furent entraînés dans la chute, ne concerne pas seulement les blocks et les chips qui furent ordinairement les bruts employés pour ce genre de taille, mais une bonne part des marchandises de meilleure qualité disparaissait en même temps. Les petits kags et les sciés s'en allaient l'un après l'autre bien qu'on eut abandonné à Amsterdam, le tarif minimum qui y avait été en vigueur. Le tarif nouvellement élaboré, naturellement sur une base

bien plus basse qu'auparavant, ne fit rien regagner du terrain perdu. Cette branche où des milliers de travailleurs avaient autrefois trouvé du pain, s'est rétrécie jusqu'à 10 % du nombre originale. Lors de notre contrôle nous avons vu comme les pauvres restes d'un métier autrefois florissant, tailler ici et là un tout petit peu de chatons.

L'article général d'Amsterdam est par ces faits devenu le mélange (du sciage) façon légère et courante. Une pierre bien faite selon les bonnes conceptions techniques. Le tarif courant n'est pas calculé en vue d'une façon extra. Nous avons déjà fait mention de l'habileté à faire ce genre de travail, pour lequel les diamantaires d'Amsterdam excellent. Par l'emploi du dop mécanique qui se répand de plus en plus, cette habileté s'accentue davantage encore. Les pierres sciées s'y prêtent aussi à merveille. Le caractère du diamantaire hollandais, le pousse à travailler intensivement.

Cette faculté ne peut assurer une grande production, lorsqu'il s'agit de matières inférieures ou d'un travail ultra soigné. Les coins des pierres sciées ou les facettes dentelles faites à la bonne franquette, on peut les forcer ; mais les facettes dans les bruts mauvais sont comme des chevaux hargneux : plus on les excite moins elles marchent. Ici il s'agit de patience comme pour la façon très poussée. Un patron sensé n'harcelera pas l'ouvrier dans ces conditions-là.

Pour ces raisons, les grosses pierres sont faites à la semaine. On doit faire des restrictions en disant « grosses pierres », car ces tailleurs de gros, soi-disant, font pas mal de moyen, sans quoi, ils chômeraient plus qu'ils ne travaillent.

Dans les personnels importants, on taille un peu de fantaisie, et ces dernières années le carré est un article que certaines firmes font faire assez régulièrement. Ce dernier genre est taillé aussi au tarif net sans frais. Les ouvriers y gagnent un peu plus qu'avec du rond. La fantaisie se fait exclusivement dans les personnels à la semaine des grandes maisons et les salaires y sont bien plus forts que ceux des polisseurs de fantaisie à Paris.

Nous avons déjà formulé nos remarques, en comparant le gros et le moyen. Pour ne pas nous répéter nous rappelons à nos lecteurs cette partie du rapport. La même observation vise aussi les autres branches.

* * *
Le frottement des plateaux se fait à la main. Le prix d'un frottement est de 3 florins. Quelques rares personnels emploient les plateaux frottés à la machine dont le prix revient à 2 florins.

Les polisseurs d'Amsterdam qui sont assez difficiles quant au frottement des plateaux, se plaignent, se plaignent encore, et se plaignent toujours de la qualité du frottement. Il en est de même dans les centres plus petits comme Turnhout, à la Campine où polisseurs et frotteurs se disputent parfois. Le frotteur à Turnhout avait placardé devant son atelier un écriteau relatant en rimes boiteuses, les dix commandements pour le plateau.

En 1917 Amsterdam avait nommé une Commission d'étude au sujet du frottement. Quelques propositions énoncées par ladite Commission afin de moderniser quelque peu le métier du frotteur, furent adoptées par les organisations syndicales, mais devront encore être approuvées par les patrons, avant que les pourparlers puissent avoir lieu avec le syndicat des Frotteurs.

* *

Si en parlant des autres centres, nous pouvions dire que le chômage n'existe presque pas, Amsterdam cependant présente l'exception désavantageuse. Dans l'histoire de l'industrie diamantaire d'Amsterdam, on trouve des périodes de chômage d'une étendue terrible. Aussi le fantôme du chômage est-il devenu une obsession des collègues d'Amsterdam, et la peur du renvoi un trait spécial de leur caractère. Lorsque s'annonce une stagnation dans le métier et que le nombre des débauchés augmente, tout le monde vit dans une anxiété constante.

Par suite du maintien du cours du florin la situation du diamantaire d'Amsterdam est devenue des plus incertaines. Un peu d'inflation n'eut pu avoir d'aussi funestes conséquences que celles qui se sont produites. Tandis que tous les centres travaillaient (la Suisse ne pouvait jouer aucun rôle) moyennant une monnaie dépréciée, la Hollande contemplait en chômant, toute cette activité. Nous ne voulons pas dire que l'inflation soit une chose bien désirable. Cette médaille aussi a son revers ; on sait où l'on commence, on ne sait où l'on s'arrête.

S'il y a du mouvement à Amsterdam, c'est à la distribution du secours de chômage. Plus que tous les commentaires, les chiffres des sommes payées aux chômeurs par l'A. N. D. B. pendant les années de crise, seront éloquents :

En 1920	3.211.417,37 florins
En 1921	2.779.894,39 1/2 fl.
En 1922	1.141.646,59 florins
Total	7.132.958,35 1/2 florins

Ces indemnités furent versées en 1920 à 8.928 membres ; en 1921 à 5.490 membres, et en 1922 à 2.561 membres, y compris les rosiers.

Plus tard, grâce à la réduction des salaires, à la diminution du contingent des ouvriers, et à la situation améliorée du négoce, le chômage n'eut plus cette étendue démesurée. Bien que ces salaires soient encore au sommet de tous ceux payés internationalement, il a semblé possible, de tenir tête à la concurrence.

Le danger de l'anéantissement de l'industrie diamantaire d'Amsterdam est aujourd'hui conjuré. Heureusement ! C'eut été un désastre que de voir sombrer un tel corps de métier.

Ce qui n'empêche que l'industrie Amstelodamoise a été refoulée au second rang. La Belgique occupe maintenant la première place. L'industrie dans ces deux centres forme les deux contraires. A Amsterdam on se montre en général très prudent et extraordinairement consciencieux, tandis qu'en Belgique on professe des sentiments plus insoucieux à l'égard des affaires. Cette mentalité caractérise aussi les ouvriers. Les hollandais sont d'habitude assez lourdaux. Dans leur milieu propre ils font preuve de forts sentiments de responsabilité, et ils ont à cœur de manipuler la matière précieuse qui leur a été confiée, de la façon la plus conscientieuse qui soit.

Nous serions tentés de conseiller aux patrons d'Amsterdam qui se plaignent de l'indifférence de leurs ouvriers, de jeter un coup d'œil par delà les frontières. Ils seraient bien vite convaincus qu'ils disposent d'un groupe d'ouvriers techniquement bien instruits, et qui accomplissent les devoirs qui leur incombent de façon exemplaire. Les salaires plus rémunératifs qu'ils payent sont compensés par un dévouement plus profond.

**

En fait de législation sociale, la situation dans la plupart des centres est bien précaire. La Hollande, à côté de l'Allemagne, figure encore parmi les pays les plus satisfaisants. En Hollande, il y a une loi sur les accidents du travail et une autre sur l'invalidité et la vieillesse. La prime pour la première loi, à payer, est minime. Celle de la seconde loi est de 60 cents par semaine pour les ouvriers adultes, dont le salaire ne dépasse pas 3.000 florins par an. En vertu d'une entente avec la Société Générale des Patrons-fabricants de l'Industrie, la prime est versée pour tous les ouvriers, sans exception, en possession de leur carte de retraite, même lorsqu'ils sont bénéficiaires d'un salaire supérieur ; cette prime est payée sous la forme d'un timbre collé sur cette carte.

Le Bond (Syndicat) alloue de ses propres fonds, des indemnités de maladie, de décès et d'accouchement. Ces indemnités ne sont pas seulement des avantages théoriques, car même pendant l'année de pléthore de travail de 1919, l'un des instants les plus favorables que l'industrie d'Amsterdam ait jamais connus, on a distribué en secours de ce genre la somme de : 298.558,45 florins.

**

Dans les autres pays, il y a également une loi sur les accidents du travail, dont la prime, minime, est aussi payée par les patrons.

Le Bond Belge alloue à ses membres des indemnités de chômage et de maladie, ainsi que des soins médicaux. Les invalides et ceux qui ont passé 65 ans, touchent une indemnité de 25 francs par semaine. En vue de ces indemnités, l'Etat et la municipalité versent au Syndicat une subvention.

**

L'état dans lequel se trouvent les fabriques d'Amsterdam, n'est pas trop mauvais en général. Durant la crise prolongée, quelques bouges ont été supprimés. Quelques fabriques bien aménagées ont changé de destination. Au commencement on pouvait craindre que d'autres usines suivent cet exemple, car leur exploitation occasionnait des pertes sensibles.

Parmi les tailleries les mieux aménagées, il faut nommer celles des firmes I.-J. Asscher, Ed. van Dam, B. Soep et C°, ainsi que « La Concentration II ». Plusieurs autres fabriques ont été modernisées et peuvent répondre aux exigences modérées. Elles s'élèvent cependant au-dessus de celles des autres centres, quant à la propriété. En vertu des désiderata de l'Inspection du Travail, on doit faire installer des lavabos convenables, et chaque ouvrier reçoit gratuitement un essuie-main avec un morceau de savon.

**

Ce qui nous a frappé à Amsterdam, c'est la variété infinie des tarifs en rapport des grosses différences, de la matière première et de la façon demandée. Ceci contrairement aux autres centres où, à ce point de vue, il règne une plus grande simplicité. Il n'est pas possible d'implanter cette méthode de tarification perfectionnée dans les autres centres. Il faudrait pour cela que les Syndicats organisent une administration des plus minutieuses avec leurs embranchements répandus sur le pays entier, et cela doit par conséquent être rangé parmi les vœux irréalisables.

Amsterdam n'a pas seulement une administration des syndiqués de tout premier ordre, mais on possède aussi les tarifs de tous les employeurs à part, noté minutieusement sur des cartes arrangées à cet effet. On possède également des cartes en double pour chaque syndiqué, sur laquelle tous les changements de patrons, leur genre d'ouvrage et leur salaire sont strictement inscrits. Cette organisation est si parfaite que le Comité du Syndicat sait mieux où et quand les collègues ont travaillé au cours des années, que ces camarades eux-mêmes. L'administration des salaires s'occupe aussi des membres des organisations confessionnelles.

CHIFFRES COMPARATIFS

Comme base de nos calculs, nous avons pris les tarifs minima des différents centres. Nous ferons précéder l'énoncé des chiffres d'un commentaire très bref.

Dans les tarifs allemands, le salaire du commissionnaire a été incorporé. On se rappellera que nous avons relaté au début, que l'on compte une moyenne de 50 % sur le tarif net sans frais, pour les frais généraux, aussi bien pour le polissage que pour le débrutage. Nous répétons que le boort n'y est pas compris. Ce calcul se fait selon un tableau synoptique, stipulant la quantité à fournir pour chaque série de pierres. Le salaire de la commission est impossible à fixer exactement, et ne peut être séparé des frais généraux. Selon le train de vie de ces messieurs, ce salaire ne doit pas être absolument modeste.

Les tarifs allemands contiennent par conséquent le salaire du chef, tandis que l'allocation pour les vacances, à savoir de 2 à 4 % du salaire, doit être puisée dans les frais généraux.

**

Pour le but que nous sommes assigné, les tarifs français ont été augmentés de 15 %, comme compensation pour le prix du boort réduit et les frais plus bas du prix de la place, etc...

**

Le tarif suisse présente encore une autre particularité. Il est net, sans frais, mais les ouvriers payent le boort au cours plein. Pour arriver à un tarif brut, nous avons augmenté le tarif net sans frais du polissage, de 15 %, augmentation dans laquelle est compris le prix du boort.

**

Puisque les tarifs belges obligent à ce que l'ouvrier y retrouve ses frais à payer, il n'est pas nécessaire de les modifier. Toutefois, une allocation de 65 francs par semaine y est payée. Cette allocation a été en bien des cas incorporée soit partiellement, soit entièrement, dans les tarifs. Il a été stipulé aussi que cette allocation ne sera pas versée pleinement lorsque l'ouvrier touche un salaire en dessous de 225 francs par semaine. En proportion de ce salaire plus bas, l'allocation est diminuée. Ces sortes de déviations ne favorisent point le maintien absolu de cette allocation. Il n'y a pas à contester que le contrôle en devient plus laborieux. Nous aurons à tenir compte de ces particularités et devront augmenter les tarifs sans oublier les fois où l'allocation est partiellement ou entièrement versée.

**

Pour Amsterdam, nous avons adopté comme base de notre calcul les tarifs nets, sans frais, de l'A. N. D. B. Au sujet du pourcentage des frais, nous nous sommes faites renseigner par les comptables de quelques-unes des maisons prépondérantes, et nous avons ainsi obtenu un calcul très précis.

Pour la comparaison, nous avons pris le tarif le moins élevé appliqué aux pierres sciées légèrement façonnées. C'est le tarif de la maison Swaap, ainsi concu :

	Jusqu'aux 20-4...	32 1/2 %	en-dessous du Tarif Minimum
De 21-4 —	32-4...	30	"
— 31-4 —	45-4...	27 1/2	"
— 46-4 —	60-4...	25	"
— 61-4 —	70-4...	22 1/2	"
— 71-4 —	80-4...	20	"
— 81-4 —	90-4...	17 1/2	"
— 91-4 —	100-4...	15	"
Plus petits.....		12 1/2	"

Pour les bons kops (en brillants), le tarif est (façon moyenne) :

	Jusqu'aux 20-4...	5 %	au-dessus du Tarif Minimum
De 21-4 —	30-4...	7 1/2	"
— 31-4 —	40-4...	10	"
— 41-4 —	50-4...	12 1/2	"
— 51-4 —	60-4...	15	"
— 61-4 —	70-4...	17 1/2	"
— 71-4 —	80-4...	20	"
— 81-4 —	90-4...	22 1/2	"
— 91-4 —	100-4...	25	"

Il existe cependant quelques rares personnels où la limite des séries est quelque peu modifiée et le pourcentage de certaines parties un tant soit peu plus bas. Vu que le patron paye des suppléments lorsque l'ouvrier ne parvient pas à gagner la moyenne de son salaire, on doit admettre qu'on ne travaille pas en dessous de ce tarif. A moins que la façon demandée, soit extra légère.

Le fermé n'est ordinairement pas fait légèrement. Régulièrement, c'est la façon moyenne. Le tarif moyen est :

	Jusqu'aux 10-4....	10 %	au-dessus du Tarif Minimum
De 11-4 —	20-4....	15	"
— 21-4 —	30-4....	20	"
— 31-4 —	40-4....	25	"
— 41-4 —	50-4....	30	"

On fait rarement plus petit que cette dernière série.

**

L'aperçu suivant expose les chiffres des frais de polissage de tous les centres, y compris tous les autres frais incombant à la branche, des séries principales pour une matière première à peu près équivalente :

AMSTERDAM

	Brillant (façon légère)	Prix de la partie entière
scié	kaps	fermé
5-4	32.85 fl.	51.10 fl.
10-4	41.49	64.56
15-4	49.19	76.51
20-4	55.40	86.20
25-4	65.11	99.97
30-4	71.10	109.17
35-4	79.85	121.14
40-4	85.95	130.41
45-4	91.67	142.25
50-4	100.76	151.16
55-4	106.70	163.60
60-4	112.63	172.69
65-4	125.39	190.10

70-4	131.15	198.87
75-4	140.80	211.21
80-4	146.22	219.22
85-4	156.36	232.19
90-4	161.95	240.48
95-4	172.60	253.84
100-4	178.38	262.31
105-4	189.53	270.76
110-4	195.47	279.24
115-4	201.39	287.19
120-4	207.31	296.14
125-4	213.23	304.62
130-4	219.15	313.07
135-4	225.07	321.53
plus petit	1.66	2.36 la pierre.

CHATONS	scié	kaps	fermé
de 24-4 jusq. 29-2	1.48 fl.	1.85 fl.	2.31 fl.
de 30-2 »	1.39	1.76	2.22
de 35-2 »	1.29	1.29	2.13
de 40-2 »	1.20	1.56	2.03
de 46-2 »	1.18	1.52	1.94
de 51-2 »	1.17	1.46	1.85
de 56-2 »	1.15	1.41	1.71
de 61-2 »	1.13	1.35	1.66
de 66-2 »	1.11	1.29	1.57
de 81-2 »	1.11	1.29	1.48
plus petit	1.14	1.33	1.52

Tout cela compté à la pierre.

BELGIQUE

BRILLANT (scié)	francs	florins
10-4	340.56	42.87
15-4	386.64	48.57
20-4	457.92	57.24
25-4	518.40	64.80
30-4	555.12	69.39
35-4	584.64	71.83
40-4	596.16	74.52
45-4	654.48	81.81
50-4	712.80	89.10
55-4	768.24	96.03
60-4	820.80	102.60

BRILLANT (fermé)		
12-4	561.60	70.20
16-4	645.12	80.64
20-4	702.72	87.84
24-4	760.32	95.04
28-4	846.72	105.84
32-4	926.20	115.78
36-4	1.005.69	125.71
40-4	1.085.76	135.72
44-4	1.172.16	146.52
48-4	1.257.98	157.24
52-4	1.340.35	167.54
56-4	1.415.23	176.90
60-4	1.488.67	186.08
Plus petit	24.33	3.04

CHATONS (la pierre)

Scié.....	6.00	0.75
Fermé....	9.60	1.20

SUISSE

BRILLANT	Scié	Fermé
francs	florins	francs
5-4	55.00	26.40
10-4	77.50	37.20
15-4	100.31	48.15
20-4	125.00	60.00
24-4	6.00	2.88

(et plus petit, la pierre).

CHATONS (fermé)

francs	florins	la pierre
50-4	3.29 1/2	1.88
60-4	3.11 1/2	1.49 1/2 —
70-4	2.95 3/4	1.42 —

80-4	2.89 1/2	1.39	—
90-4	2.84 1/2	1.36 1/2	—
100-4	2.80 3/4	1.34 1/2	—
plus petit	2.77 3/4	1.33 1/4	—

SAINT-CLAUDE

BRILLANT	Scié	Fermé
francs	florins	francs
5-4	177.61	23.68
10-4	241.74	32.68
15-4	288.61	38.48
20-4	348.33	46.43
25-4	417.85	55.71
30-4	484.38	64.58
plus petit	16.11	2.15 1/2

(la pierre).

Depuis que ce calcul a été fait les tarifs pour le fermé ont été augmentés de 9.70 %.

CHATONS	Scié	Fermé
francs	florins	francs
51-4 jusq.	60-4	7.07
61-4 »	70-4	6.73
71-4 »	100-4	6.40
100-4 »	120-4	6.28
121-4 et plus petit	5.83	0.78

(la pierre).

PARIS

BRILLANT	Scié	Fermé
francs	florins	francs
5-4	218.40	29.12
10-4	269.22	35.89
15-4	317.62	42.35
20-4	356.95	47.59
25-4	397.78	53.04
30-4	448.30	59.77
35-4	497.61	66.35
40-4	542.08	72.27
pl. petit	13.55	18.05

(la pierre).

HANAU

BRILLANT	Fermé et Blocks	Scié
5-4	39.76 fl.	27.78 fl.
10-4	53.68	36.74
15-4	65.68	44.00
20-4	76.32	50.34
25-4	86.76	57.12
30-4	98.38	64.08
35-4	109.12	71.58
40-4	120.48	79.32
45-4	131.40	86.08
50-4	142.04	93.22
55-4	151.08	97.02
60-4	160.24	104.68
65-4	167.96	110.72
70-4	180.28	117.44
75-4	191.28	124.44
80-4	203.26	132.24
85-4	216.26	139.02
90-4	225.12	145.78
95-4	236.72	154.14
100-4	248.34	162.12
101-4 à 150-4	2.52 1/2 (la p.)	1.65
151-4 à 200-4	2.67 (la pierre)	1.74 1/4
201-4 et pl. petit	2.85	1.84

Depuis, les tarifs ont été augmentés de 10 % à Hanau, de 5 % à Idar.

CHATONS Fermé et Blocks Scié La pierre

50-4	1.88 3/4 fl.	1.20 1/2	—
53-4	1.86	1.19	—
56-4	1.82	1.16 1/2	—
59-4	1.77 1/4	1.14	—
64-4	1.74 1/4	1.11 3/4	—
67-4	1.72 3/4	1.09	—
75-4	1.67 1/4	1.06 1/4	—
79-4	1.63 1/2	1.04 1/4	—

85-4	1.58 1/2	1.02	—
94-4	1.55		

La différence avec le salaire fixe par moulin du sertisseur, est peu sensible. Ce tarif a été élaboré pour aider un peu les polisseurs moins habiles qui sans cela seraient les dupes du tarif net et sans frais.

Prix du sertissement pour les chatons :

	La pierre	Scié	Kaps	Fermé
Jusqu'aux 60-4	0.22 1/2	0.25	0.27 1/2	
de 60-4 à 80-4	0.25	0.27 1/2	0.30	
de 80-4 à 100-4	0.27 1/2	0.30	0.32 1/2	
plus petit	0.30	0.32 1/2	0.35	

Le tarif belge (voyez le sup. 6) pour du brillant, du gros, du moyen et du petit, l'un dans l'autre, est une moyenne de 55 francs ou de 6 florins 87 1/2 cents par moulin, y compris l'allocation de vie chère.

Pour les chatons il est payé de 1 à 1 fr. 50 la pierre, ce qui fait 18 cents 3/4. La proportion du salaire du sertisseur pour les chatons est :

Belgique, 17 à 20 % du salaire du polisseur. Amsterdam, 35 à 40 % du salaire du polisseur.

Tout compris le tarif d'Amsterdam pour le sertissement, aussi bien pour le brillant que pour le chaton, est d'environ deux fois plus élevé que celui de Belgique.

Le tarif de Paris est à peu près au niveau de celui de la Belgique, quoique le calcul soit fait autrement.

Même en tenant compte de la plus grande qualité technique des sertisseurs d'Amsterdam, la différence des salaires est selon nous, par trop sensible.

Du fermé et du blocks payent davantage dans tous les centres. La Suisse compte jusqu'au 60-4, 37 centimes la pierre.

Les plus grosses séries sont payées pour chaque demi carat, 3 centimes en plus par pierre.

A la suite des dernières augmentations des tarifs en Allemagne, il n'y a plus de différence entre les tarifs de débrutage de Hanau et de Idar.

Et pour terminer : les tarifs du sciage. Les salaires des scieurs en Belgique et à Amsterdam nous montrent un écart qu'il serait difficile d'expliquer. (Les autres centres ne jouent pas de rôle en cette matière).

AMSTERDAM

Plus gros que 4 grains pour le premier carat.....	fl. 0.53
Plus gros que 4 grains pour les autres carats	fl. 0.33
4 grains, la pierre.....	fl. 0.53
3 grains —	fl. 0.46 1/2
2 grains —	fl. 0.33
3 et 4 par carat, la pierre...	fl. 0.26 1/2
5 et 6 —	fl. 0.23
7 et plus petit, —	fl. 0.20

BELGIQUE

	francs	florins
4 grains.....	2.10	0.26 1/4
3 grains.....	1.80	0.22 1/2
2 par carat, la pierre	1.50	0.18 3/4
3 — —	1.32	0.16 1/2
4 — —	1.20	0.15
5 — —	1.14	0.14 1/4
6 — —	1.08	0.13 1/2
7 — —	1.02	0.12 3/4
8 à 10 — —	0.96	0.12

Le tarif d'Amsterdam est le double du tarif belge. Il faut dire que le sciage est bien rémunéré à Amsterdam par suite de toutes sortes de circonstances (dans bien des cas, le salaire

Les tarifs de débrutage sont également très différents, ce qui sera amplement démontré par le tableau suivant. Nous nous sommes

mes basés pour cela sur le sériage du tarif belge, que nous avons pris comme exemple, car il est en marge de tous les autres tarifs.

SÉRIE	PAYS-BAS	BELGIQUE	PARIS	ST-CLAUDE	ALLEMAGNE (HANAU - IDAR)
8-4	fl. 5.90 1/2	fl. 2.62 1/2	fl. 2.97	fl. 2.27	fl. 2.54
10-4	6.29	3.09	3.15	2.52	2.84
14-4	7.07	3.93 1/2	3.84	2.67	3.33
20-4	8.15	5.25	4.68	3.17	4.29 1/2
24-4	8.85	6 »	5.27	3.45	4.76
30-4	9.92	7.07 1/2	6.19	4.26	5.55 1/2
34-4	10.60	7.70	6.91	4.76	6.07
40-4	11.62 1/2	8.50	7.74	5.45	7.01
44-4	12.17	8.93 1/2	8.37	5.78	7.42
48-4	12.74	9.45	9.06	6.27	8.09
52-4	13.25	9.91	9.73		8.59
56-4	13.79 1/2	10.32 1/2	10.39		9.25
60-4	14.34	10.87 1/2	11.13	7.80	9.52
64-4	16.37	11.40	11.67		10.15
68-4	16.96	12 »	12.29		10.79
72-4	17.56	12.60	12.89		11.42 1/2
76-4	18.16	13.35	13.49		12.06
80-4	18.75 1/2	13.75	14.07	10.45	12.69 1/2
84-4	21.13	14.30	14.64		13.33
88-4	21.78	14.85	15.33		13.96
92-4	22.43	15.38	15.88		14.60
96-4	23.08	15.90	16.42		15.23 1/2
100-4	23.71	16.40	17.10	13.06	16.53
150-4					24.79 1/2
Plus petit, la pierre	0.23 1/2	0.16	0.17	0.13	0.16 3/4

— Depuis, les tarifs de débrutage ont été augmentés à St-Claude de : 7.14 %

du scieur est supérieur à celui du polisseur) tandis qu'en Belgique on s'oppose sérieusement à payer ce travail davantage que celui plus qualifié du polisseur.

Quoique le point de vue belge mérite d'être soutenu, les différences sont cependant par trop énormes pour que cette concurrence se

perpétue. La différence de la main-d'œuvre ne la rend pas plausible.

Lorsque nous tenons compte de toutes les différences des tarifs de polissage, de débrutage, de sertissement et de sciage, le prix total du produit pour la main-d'œuvre calculé en florins, est pour les divers pays comme suit :

SÉRIE SCIÉ	PAYS-BAS	BELGIQUE	PARIS	ST-CLAUDE	HANAU	IDAR	SUISSE
10-4	49.85	45.66	39.04	34.75	39.58	41.28	44.74
20-4	66.32	62.49	52.27	49.60	54.63	57.05	68.16
30-4	84.57	76.46	65.96	68.84	69.63	72.65	95.18
40-4	101.87	83.02	80.01	91.45	86.33	90.09	
50-4	118.55	98.62		114 »	101.48	105.85	
60-4	132.60	113.47		136.80	106.54	119.52	
70-4	154.79	138.95		159.60	128.54	134.02	
80-4	172.28	150.55		182.40	144.93	151.09	
90-4	192.01	168.95		205.20	160.05	166.73	
100-4	211.01	187.40		228 »	178.65	185.97	
110-4	231.09	205.70		250.80	200.20	207.90	
120-4	245.88	224.40		273.60	218.40	226.80	
130-4	260.66	243.10		296.40	236.60	245.70	
135-4	280.04	252.45		307.80	245.69	255.15	
Plus petit	1.97 1/2	1.87		2.18			
FERMÉ							
5-4	59.39	47.59	40.70	30.45	42.06	43.42	31.49
10-4	74.54	61.44	49.92	41.20	56.96	59.62	45.49
15-4	91.79	80.25	59.44	49.02	69.61	72.57	57.22
20-4	103.37	93.61	67.02	58.86	81.05	84.45	68.97
25-4	121.52	105.89	74.99	70.38	92.18	96.06	
30-4	132.79	121.18	84.52	81.68	104.49	108.87	
35-4	149.50	130.90	93.59		115.98	120.83	
40-4	160.98	145.07	102.47		128.19	133.55	
45-4	177.93	159.75			139.80	145.58	
50-4	198.95	174.50			151.11	157.43	
55-4					161.06	167.80	
60-4					170.71	177.87	
65-4					179.26	187.76	
70-4					192.45	200.43	
75-4					204.31	212.71	
80-4					217.22	226.16	
85-4					231.03	240.61	
90-4					240.76	250.58	
95-4					253.33	263.37	
100-4					266.52	269.54	

Nous devons faire une annotation à ce tableau. Les chiffres allemands contiennent aussi l'indemnité ou le salaire si l'on veut, du commissionnaire. Ceci compte aussi bien pour Hanau que pour Idar. Il ne nous était pas possible de séparer le salaire de « l'entrepreneur », les soi-disant « indemnité du chef », des frais généraux, et nous ne voulions pas procéder par des évaluations de hasard.

Dans les pays où le polisseur sert lui-même, le tarif pour le petit brillant est assez élevé vis-à-vis de celui des grosses. A l'exception de l'Allemagne, ces pays n'ont pas de tarif détaillé englobant aussi les séries des plus petites pierres. En vue de comparaisons à faire, nous avons pour le scié, complété quelque peu la tarification de St-Claude et de Belgique, dont les tarifs ne vont respectivement que jusqu'aux 30-4 et 60-4. C'est inutile pour la Suisse et pour Paris, attendu que dans ces deux centres, il n'y a qu'une poignée de collègues faisant du petit scié (en brillant) aux pièces.

Bien qu'Amsterdam tienne la tête concernant le gros, le moyen et le mélange, ce n'est pas le cas pour le petit scié en brillant. Le tarif de St-Claude est plus élevé pour cet article. Nous avons déjà rappelé que le tarif du Jura ne s'étend pas plus loin que 30-4. Par suite de ce que l'on y sert soi-même, on compte le même prix sans diminution pour les séries des plus petites pierres.

A Amsterdam un tel tarif donnerait lieu aux plus grandes injustices. A vrai dire, ces injustices n'existeraient pas, car alors, ni le scié, ni les toutes petites pierres, ne pourraient être façonnées dans ce centre.

Durant de longues années Amsterdam eut le privilège de la petite pierre. Encore actuellement on y fait des quantités plus ou moins importantes de petits sciés en brillants, mais le tout petit se voit rarement. Les tarifs sont pour le petit, le facteur prédominant pour établir le prix du taillé.

Pour cette raison le tarif d'Amsterdam pour le brut fermé, ne mentionne que les séries al-

lant jusqu'aux 30-4. Le tout petit n'est pour ainsi dire, plus façonné. On en fait dans les autres pays des 16/16 et des chatons.

En vue d'être aussi complets que possible, nous rappellerons encore que la qualité des bruts taillés à Amsterdam, est bien meilleure que dans les autres centres. On ne peut comparer le fermé et les kaps d'Amsterdam aux blocks d'ailleurs. En prenant ces derniers genres de bruts comme point de départ des calculs, les tarifs pour le fermé et les kaps du centre hollandais seraient insuffisants. Sous ce rapport la moindre habileté des collègues d'Amsterdam pour tailler ces matières, entre aussi en ligne de compte.

Le tarif belge, ne rend pas non plus exactement, les frais de production. En majorité le fermé et les blocks, sont taillés à la semaine, puisque les tarifs aux pièces seraient là aussi insuffisants.

* * *

Comme preuve de la concurrence existant dans les tarifs, les hollandais ont fait ressortir dans le *Weekblad*, aux Congrès et conférences, que les chatons ont disparu de la place d'Amsterdam dans une proportion de 90 %. Le tableau suivant en démontre clairement la raison. La différence entre les tarifs est par trop énorme. Comme pour le brillant, dans les chiffres de l'Allemagne est incorporée l'indemnité pour la commission, ainsi que les dernières augmentations se montant pour Hanau à 10 % et pour Idar à 5 %.

Le tarif belge, relate pour les chatons une seule somme. Pour les séries de pierres plus grosses, et surtout le fermé et les blocks, on paye de 1 à 2 francs en plus, par pierre. Pour les personnels à la semaine, il est logiquement difficile d'établir un calcul absolument exact. Cela dépend souvent de la qualité du brut et de la façon exigée. Ainsi que pour le brillant, les tarifs des chatons sont transposés en monnaie hollandaise, selon le cours du florin.

Plus que pour le petit brillant, les tarifs des chatons, sont les facteurs principaux pour fixer les prix du produit taillé. Une différence de 25 cents par pierre de la série des 40-4, fait une augmentation de 20 florins par carat. Et la différence réelle entre les tarifs, est encore plus élevée.

De là provient qu'on fait très peu de chatons à Amsterdam, et que lorsqu'on les fait, machinalement on pousse la façon à un degré de plus en plus haut. Sans quoi l'article serait tout à fait invendable. Les blocks et les chips, les bruts des autres centres, on ne les voit pas à Amsterdam. Si ces matières devaient être taillées à Amsterdam, la différence entre les tarifs se manifesterait encore plus clairement.

Le fait qu'Amsterdam a dû céder sa première place dans l'Internationale des Diamantaires, est pour une forte partie dû à la diminution, pour ne pas dire la disparition des chatons de la place,

Malgré un rabais sensible du tarif des chatons, Amsterdam n'a pas pu sauver la situation. Quant à aller encore en-dessous du tarif actuel, on ne veut pas et on ne peut pas le faire.

Dans l'intérêt des collègues amstellodamois spécialement appartenant à cette branche du métier, il est à espérer que ces proportions malsaines prendront fin le plus tôt possible.

* * *

Différents facteurs contribuent à fixer le prix du produit taillé. Le prix du boort influe fortement sur le salaire du polisseur. Il y a 25 ans, il n'en était pas ainsi. On payait alors le boort environ 3 florins le carat. Lorsque, à la suite de spéculations, ce prix fut porté à un taux bien plus élevé (et le salaire du polisseur diminué d'autant), il y eut de leur part, une véhément opposition. Il en sortit une grève qui dura 5 semaines. Au moment où cette grève éclata, il ne s'agissait plus seulement du prix du boort, mais on se révoltait contre toutes sortes de frais incombant à la taille du diamant.

Il n'existe aucune industrie dans laquelle l'ouvrier a à payer des frais se rapportant au métier. L'industrie diamantaire forme ici une exception. On crut alors en finir une fois pour toutes avec cette manière de travailler qui constitue un anachronisme. Cette grève fut surnommée : la lutte pour la nouvelle orientation. Et cette orientation nouvelle ne signifiait pas autre chose que : tailler sans frais résultant du métier : le tarif net est sans frais.

La cause fut perdue. Le tarif net et sans frais, ne vint pas. Tout ce qu'on put obtenir ce fut la limitation du prix du boort, stipulée dans le tableau connu. Minutieusement on étudia la quantité de boort que l'employeur devait distribuer à un polisseur de force moyenne, par chaque partie de pierres à raison de 2 florins 50 cents le carat, ou à la place du boort la quantité de rebuts de clivage, d'éclats ou de poudre à un prix proportionnellement plus bas. On ne savait pas encore à ce moment-là sans doute, combien et de quelle façon échontée on truque ces matières là.

Plus tard on en vint à donner du boort dans une proportion illimitée, en dehors de tout tableau à raison de 2 florins 50 cents le carat. En tenant compte de la diminution de la capacité marchande de l'argent, ce n'est pas plus que le prix d'origine. Pour Amster-

CHATONS (sciés)

SÉRIE	PAYS-BAS	BELGIQUE	HANAU	IDAR	ST-CLAUDE
50-4	fl. 1.75		1.35	1.38	1.07
60-4	1.66		1.28	1.30 3/4	1.02
70-4	1.55		1.20 1/4	1.25 3/4	0.98
80-4	1.46		1.18 1/2	1.20 3/4	0.98
90-4	1.43		1.13 1/4	1.15 3/4	0.98
100-4	1.40 1/2	0.91 1/4	1.11	1.13 1/2	0.98
110-4	1.38 1/2		1.09 1/2	1.11 3/4	0.97
120-4	1.36 1/2		1.14	1.17 1/2	0.97
130-4	1.38		1.14	1.17 1/2	0.91
160-4	1.41		1.14	1.17 1/2	0.91
Plus petit	1.49	200-4 et plus petit	1.22 1/2	1.25 3/4	0.91

CHATONS (fermés)

SÉRIE	PAYS-BAS	BELGIQUE	HANAU	IDAR	ST-CLAUDE	SUISSE
50-4	2.60 3/4		2.05 3/4	2.10 3/4	1.25	1.58
60-4	2.51 3/4		1.93 3/4	1.98 1/2	1.20	1.49
70-4	2.41 1/2		1.83 3/4	1.93 3/4	1.15	1.42
80-4	2.31 1/2		1.79 1/4	1.83 3/4	1.15	1.39
90-4	2.21 1/2	1.45	1.71	1.75 1/4	1.15	1.36 1/2
100-4	2.10 1/2		1.66 1/4	1.70 1/4	1.15	1.34 1/2
110-4	2.01 1/2		1.65 1/2	1.69 1/2	1.13	1.33
120-4	1.91 1/2		1.65	1.69 1/2	1.13	
130-4	1.86 1/2		1.65 1/2	1.69 1/2	1.06	
160-4	1.81		1.72 1/2	1.76 1/2	1.06	
Plus petit	1.90 1/2	200-4 et plus petit	1.87	1.91 3/4	1.06	

dam le tableau synoptique du boort, a perdu pour une bonne part sa signification, à la suite de l'instauration du tarif net et sans frais. Cependant en France, en Belgique et en Suisse le prix élevé du boort, influe indiscutablement, sur le salaire.

Un prix de 40 francs le carat comme on le paye en France, ou d'environ 5 florins 50 en monnaie hollandaise, est plus du double de celui d'Amsterdam, tandis qu'en Belgique où on l'a limité à 65 francs, il est trois fois plus cher. En Suisse on le paye même quatre fois plus cher. Superficiellement il peut sembler qu'Amsterdam n'a pas d'intérêt à ce calcul de prix, mais en réalité, c'est une chose importante. Car à cause du prix plus élevé du boort pour le polisseur aux pièces, les frais de production baissent pour l'employeur dans les autres centres. Voilà pourquoi la question du prix du boort limité, a gardé sa signification. L'opposition belge contre l'instauration d'un tableau de boort, fondée sur la considération, qu'on travaille assez généralement à la semaine, ne tient pas debout. Parce que cet « assez généralement » ne doit pas être pris dans un sens par trop littéral. Le nombre d'ouvriers belges aux pièces, dépasse certainement de beaucoup le chiffre de trois mille collègues. Ce n'est sans aucun doute, pas beaucoup moins qu'Amsterdam.

* *

Nous devons encore attirer l'attention sur quelques chiffres. Ils sont selon nous, plus importants que tous les autres. On peut, tout en respectant le labeur accompli, secouant dédaigneusement les épaules, faire la remarque suivante concernant notre calcul des tarifs : « tout cela est fort bien mais combien gagnent les ouvriers avec ces tarifs là ? Puisqu'on peut gagner parfois les plus hauts salaires avec les tarifs les plus bas. » En effet c'est possible. C'est pourquoi nous avons élaboré une statistique des salaires dans les deux centres les plus grands : Belgique et Amsterdam. De l'Allemagne nous avons déjà relaté que les salaires moyens depuis les dernières augmentations, ne dépassent point les 22 florins par semaine. Pour la France c'est d'environ 25 florins (Paris 35 florins), tandis que les salaires des deux premiers centres se montent à :

BELGIQUE

PERSONNELS DE GROS (à la semaine)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	4	169.37	42.34
1	12	636.24	45.44
1	10	394.86	39.48
1	13	538.72	41.45
1	34	1.514.49	44.54
1	19	856.82	45.09
1	6	286.22	47.70
1	4	188.62	47.13
1	15	606.85	40.45
1	7	374.36	53.48
1	24	1.033.05	43.04
1	17	768.84	45.22
1	8	343.12	42.89
1	15	688.10	45.87
1	26	1.227.47	47.21
Totaux	216	flor. 9.627.13	
		Moyenne générale	44.55

* *

PERSONNELS GROS ET MÉLÉ (à la sem.)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	16	698.72	43.67

1	18	836.85	46.49	1	13	817.50	62.88
1	17	737.46	43.38	1	25	1.524.45	60.98
1	72	3.083.33	42.82	1	57	3.448.50	60.50
1	5	196.61	39.32	1	38	2.286.67	60.17
1	5	162.62	32.52	1	7	395.50	56.50
1	10	373.59	37.35	1	32	1.929.25	60.17
1	13	555.99	42.76	1	10	593.50	59.35
1	18	742.47	41.26	1	6	348.25	58.04
1	14	654.59	46.75	1	37	2.201.80	59.50
1	24	1.121.04	46.71	1	11	638.50	58.04
1	16	762.97	44.88	Totaux	449	27.940.33	
Totaux	228	9.926.24		Moyenne générale	44.53	Moyenne générale	62.23

* *

MÉLÉ ET PETIT BRILLANT (à la semaine)

1	86	3.429.24	39.88	1	6	282.50	47.08
1	37	1.365.17	36.89	1	6	260.50	43.42
1	53	2.228.35	42.08	1	18	1.154.50	64.13
1	11	500.86	45.53	1	15	935.00	62.33
1	8	349.37	43.67	1	2	122.50	61.25
1	40	1.522.93	38.07	1	42	2.410.35	57.39
1	7	349.36	49.61	1	46	2.602.12	56.56
1	9	593.46	43.94	1	12	673.00	56.00
1	18	773.69	42.98	1	47	2.508.50	53.37
1	7	968.11	38.30	1	18	958.00	53.01
1	7	264.35	37.76	1	15	779.00	51.93
1	7	323.74	46.25	1	5	257.00	51.80
1	15	556.35	37.09	1	6	310.50	51.75
1	12	523.34	43.61	1	7	358.75	51.25
1	72	3.153.58	43.79	1	29	1.466.85	50.58
1	27	1.215.26	45.00	1	16	794.00	49.62
1	10	398.74	39.87	1	19	921.50	48.50
1	19	851.83	44.79	1	7	332.75	47.53
1	33	1.263.66	38.29	1	66	3.022.75	45.80
1	14	558.98	39.92	1	26	1.150.50	42.52
1	10	412.86	41.28	1	19	715.00	37.63
Totaux	501	20.705.23		Totaux	427	21.970.57	
		Moyenne générale	41.32	Moyenne générale	51.45	Moyenne générale	51.45

* *

CHATONS (à la semaine)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	5	240.00	48.00
1	6	243.74	40.62
1	4	171.25	42.81
1	11	492.48	44.77
1	6	223.73	37.29
1	9	341.22	37.91
1	21	948.37	45.16
Totaux	62	2.660.79	
		Moyenne générale	42.91

* *

SCIEURS (à la semaine)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	7	241.85	34.57
1	15	462.96	30.86
1	18	515.84	28.65
Totaux	40	1.220.65	
		Moyenne générale	30.51

* *

AMSTERDAM

PERSONNELS DE GROS ET DE MÉLÉ (à la semaine)			
Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	26	1.748.06	67.23
1	27	1.814.02	67.18
1	17	1.091.41	64.20
1	74	4.734.65	63.98
1	58	3.677.77	63.41
1	11	690.50	62.77
Totaux	216	flor. 9.627.13	
		Moyenne générale	44.55

MOYEN (Polisseurs aux pièces)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	10	1.667.75	41.69
1	11	1.771.63	40.25
1	5	726.05	36.30
1	49	9.666.74	49.32
1	13	2.674.94	51.42
1	10	2.925.48	73.13
1	8	1.833.62	57.30
1	31	6.628.01	53.45
1	37	9.115.00	61.48
1	22	4.175.79	47.45
1	23	5.741.86	62.41
1	59	12.244.00	51.88
1	23	4.175.25	45.38
1	24	5.285.04	55.05
1	23	3.860.00	42.43
1	39	7.624.80	48.87
1	19	4.658.35	61.29
1	15	3.330.00	55.50
1	36	7.203.14	50.02
1	34	7.348.65	54.03
1	44	9.457.10	53.73
1	22	4.776.27	54.27

1	21	4.275.44	50.89
1	8	1.339.17	55.79
1	234	44.109.74	47.12
1	112	20.293.09	45.29
1	18	4.302.50	59.75
Totaux	<u>950</u>	<u>191.209.41</u>	

Moyenne générale 50.32

* *

MOYEN (Sertisseurs aux pièces)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	2	536.20	67.02
1	2	224.50	28.06
1	11	2.821.26	64.12
1	3	650.00	54.16
1	2	533.43	66.68
1	2	505.36	63.17
1	7	1.764.65	63.02
1	6	1.585.10	66.05
1	5	964.00	48.20
1	2	490.00	63.75
1	11	2.556.00	58.09
1	5	1.011.25	50.56
1	3	749.05	62.42
1	4	880.00	55.00
1	7	1.515.30	54.11
1	2	566.00	70.75
1	3	640.00	53.33
1	8	1.793.07	56.03
1	5	1.187.84	59.39
1	10	2.129.50	53.23
1	4	811.50	50.71
1	4	755.80	47.23
1	48	10.923.49	56.89
1	21	4.638.05	55.21
1	2	521.00	65.12
Totaux	<u>179</u>	<u>40.752.35</u>	

Moyenne générale 56.91

* *

PETITS BRILLANTS (Polisseurs aux pièces)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	27	4.377.31	40.53
1	25	5.213.44	52.13
1	47	8.571.45	45.59
1	10	2.331.02	58.27
1	39	6.217.84	39.86
1	32	6.315.95	49.34
1	68	13.772.00	50.63
1	34	6.956.00	51.14
1	9	1.480.00	41.11
1	7	1.564.00	55.58
1	45	8.552.00	47.51
1	24	3.994.00	40.63
1	10	1.503.67	37.59
1	57	10.378.05	45.51
1	44	7.614.39	43.26
1	32	5.382.74	42.05
Totaux	<u>510</u>	<u>94.223.86</u>	

Moyenne générale 46.18

(A suivre).

M. Marcel RACLE, 18, rue du Collège, St-Claude, demande, pour travailler dans son atelier, Avenue Jean Jaurès, quelques bons ouvriers désirant apprendre la taille des fantaisies.

Salaire garanti. Avantages spéciaux à discuter.

ON DEMANDE ouvriers diamantaires taillant la fantaisie.

E. BONNAUD, 209, Avenue Gambetta, Paris.

Dans les Centres

FRANCE

Voici quelques brèves notes sur la situation dans les divers centres.

Saint-Claude. — En dépit du calme des affaires, la situation est assez bonne sur la place, et dans les environs. Tout le monde est occupé normalement et il semble qu'en général la qualité des bruts se soit améliorée quelque peu. Plusieurs maisons demandent des ouvriers.

Il en est de même pour la fantaisie, qui, depuis quelque temps, a fait son apparition dans la région. Les ouvriers manquent pour cet article et peu nombreux sont ceux qui répondent aux offres d'embauchage faites par plusieurs patrons par la voie des journaux.

Un tarif est à l'étude pour ce genre de travail.

Rien de particulier à signaler dans les sections, sauf à Bourg, où l'un des deux patrons de la place, M. Martin, a fermé son atelier.

Lyon. — La situation est bonne. Pas beaucoup de grosses pierres. Travail assez bon en 8/8.

Un apprenti a été autorisé à la maison Gauthier.

Les ouvriers sont invités à assister plus régulièrement aux réunions syndicales.

Dans tous les autres centres, la situation est normale et il n'y a pas de chômage.

Taninges et Felletin se plaignent de la qualité des bruts.

Paris. — La situation est excellente. La fantaisie est très demandée et plusieurs patrons ne peuvent trouver la main-d'œuvre nécessaire pour satisfaire à leurs besoins. Certains ont envoyé des représentants à Saint-Claude pour essayer d'y former des personnels. Malheureusement, certaines demandes d'augmentation formulées individuellement par des camarades, ne reçoivent pas toujours satisfaction, bien que les patrons se montrent pressés pour la fabrication et que les ouvriers fassent leur possible pour leur donner satisfaction. Nous espérons que le nécessaire sera fait en ce sens, et que, pour réparer les forces de chacun, les patrons ne se refuseront pas à nous offrir, dans quelques semaines, des vacances payées.

— Notre Conseil Syndical a pris la décision de déclarer syndicables les contremaîtres qui, tout en ayant un droit de regard sur le travail des ouvriers, travaillent effectivement et sont rétribués pour ce fait, participant ainsi aux améliorations découlant de l'action syndicale.

— La Maison Asscher a accordé 5 % d'augmentation à ses ouvriers à la semaine. Cette maison prend toujours de nouveaux apprentis. Le nombre actuel étant vraiment exagéré, l'attention du Bureau de l'A. U. D. vient d'être attirée sur cette question.

SUISSE

Bienne. — Les diamantaires bernois ont présenté dernièrement des revendications à leurs patrons, tendant à une augmentation de 10 % sur le tarif ; de 0 fr. 15 par pierre sur le débrutage et à la vente du boort au prix du jour.

Les patrons répondirent qu'ils reconnaissaient la modicité des salaires dans l'industrie diamantaire suisse et qu'ils voulaient faire quelque chose... plus tard, car actuellement

la situation n'est pas assez stable. Ce qu'ils pourraient commencer par faire, ce serait de vendre le boort au cours du jour, car en le vendant plus cher ils réalisent un bénéfice et, ce faisant, ils violent la loi fédérale sur le travail dans les fabriques.

Il est vrai, bien que tout le monde soit occupé, que le travail n'est pas abondant. Ce fut un bon prétexte pour les patrons de ne rien faire pour améliorer des gains reconnus insuffisants.

Nos collègues n'ont pas poussé la chose plus loin, mais ils se réservent de revenir à la charge et de rappeler les patrons à leur promesse dès que le travail accusera une reprise.

Genève. — Situation sans changement. Ici le travail ne va pas trop mal, mais à part le personnel de la Coopérative, les diamantaires occupés à Genève s'intéressent au Syndicat comme des poissons d'une pomme. Aussi est-il impossible de savoir dans quelles conditions les nombreux bricoleurs et les ouvriers et ouvrières des ateliers patronaux travaillent.

Ch. H.

BELGIQUE

Dans les affaires, la situation est calme. Le nombre des chômeurs s'est accru quelque peu, sans cependant atteindre un chiffre inquiétant. Aux dernières nouvelles, il est de 415, la plupart dans la grosse pierre.

A la suite des agissements de la maison Van Dam qui cherchait à agrandir l'industrie à domicile et à favoriser le clandestinisme, la grève a été proclamée pour les ouvriers de cette maison. Un accord intervenu presque aussitôt donne satisfaction aux ouvriers.

AMSTERDAM

Là aussi, la situation est un peu calme et le nombre des chômeurs en légère augmentation : 501 pour la semaine du 17 au 23 mai.

Le Bal du « RAYON de SOLEIL »

Le bal donné à Paris, le 18 avril dernier, sur l'initiative de nos camarades parisiens, a remporté le succès habituel.

Les diamantaires avaient répondu avec empressement à l'appel des organisateurs et cette petite fête laisse le joli bénéfice de 2.177 fr. 40, qui ira grossir l'avoir de notre *Rayon de Soleil*.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain numéro le compte-rendu détaillé, ainsi que le rapport financier de cette soirée.

Nous prions nos camarades de Paris de nous en excuser, et nous leur adressons, au nom de l'Œuvre, nos sincères remerciements.

E. P.

La Maison **Ulysse DELAVENNA** 9, Place Jean Macé, à St-Claude, demande de bons ouvriers pour toutes grosses pierres. Travail assuré.



LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude